

## GAILLOU, TOPONYME SOUSTONNAIS

Gaillou désigne au moins deux lieux-dits soustonnais identifiables : Gaillou-de-la-Beute, Gaillou-de-Pountaout ; Gaillou sans détermination que nous avons rencontré dans les documents consultés ne peut être localisé. Les dictionnaires donnent plusieurs sens.

1° Gaillou = coq.

En français, coq, qui est un emprunt d'origine mal connue, concurrence, dès le XI<sup>e</sup> siècle, *jal* dérivé du latin *gallus*. *Jal* et ses variantes *gal*, *gau*, *gaus*, *gaul*, *jau*, *geil* se conservent jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle (Godefroy). Pourquoi coq s'est-il imposé, on ne le sait pas de façon claire.

En languedocien, *gal* désigne le coq. Nous sommes dans la filiation du latin *gallus*. En gascon, on rencontre dans la même filiation, *galh* en Gascogne orientale (Comminges, Couserans, Dictionnaire français-occitan gascon Per Noste) *gàlho*, avec le sens restrictif de « vieux coq » (Rohlf). Toujours dans la même filiation, Vincent Foix donne '*guèlhou*' qui s'appliquerait à une « espèce de coq » (sic), Palay donne '*gatch*' (dans la région de Lescun), '*galh*' et '*gàlhou*' (« dans certains lieux, *galh* désigne spécialement un jeune coq »). Hors filiation de *gallus*, Palay donne '*pout*', '*hasâ*'; Rohlf et Arnaudin '*biguéy*' et '*hasan*'; Foix '*hasan*' et comme dérivé '*hasalhot*', « petit coq, cochet, jeune homme un peu hardi ». Chez nous, sauf dans certains proverbes et façons de dire figurées, le coq se dit *hasan*.

Pourquoi *hasan* ? Selon l'explication classique – c'est-à-dire celle qui est reprise depuis J. Gilliéron –, *gallus*, « le coq », et *cattus*, « le chat », voués en gascon à évoluer semblablement – *-ll* à la fin d'un mot, « dans la majeure partie du domaine aquitanique » (Rohlf) donne, sauf exceptions, *-t* – risquaient d'aboutir à un même signifiant : *gat* pour deux signifiés, le coq et le chat. *Gat* restera pour désigner le chat. Pour éviter la collision, ou ce que Rohlf appelle une « détresse linguistique », les locuteurs seraient allés chercher dans un autre registre lexical : tantôt '*vigüey*', tantôt '*hasan*'. *Pullus* qui a donné '*pout*' est oublié.

'*Hasan*' est issu du latin classique *phasianus* qui désigne l'oiseau du Phase découvert par Jason : le faisan. Le mot et l'oiseau sont introduits en France et en français médiéval sans doute à l'occasion des Croisades (dès 1070, selon A. Rey) – plus tard, en castillan *fáisan* (1335) qui lui a bien distingué *gallo* de *gatto*. Toutefois, à la fin du Moyen-âge, *phasianus*, latin vulgaire, certes a désigné le coq (du Cange : « *Phasianus id est Gallus* ») mais également le faisan (ibid. *Gallus silvestris* = *fasianus* = Coq-Limoges = faisan), cependant que *fasan* désignait le coq en gascon (FEW, VIII, 374-375) ainsi que le faisan (ibid. et *Livre de la chasse* de Gaston Fébus). On ne retrouve pas dans cette bisémie hésitante trace de la problématique phonétique posée par l'évolution de *gallus* et de *cattus* à la suite de Gilliéron. La similitude de plumage entre le coq et le faisan aurait décidé du choix de *hasan*.

Quant à ‘*viguey*’, il dérive à n’en pas douter de *vicarius* (latin classique), « viguier » ; le mot est toujours vivant en Andorre pour désigner un magistrat. Il s’agirait d’un transfert métaphorique du chaperon rouge du viguier à la crête du volatile (Rohlf). Mais ‘*viguey*’, chez nous, est rarissime. Palay le cantonne à la Gironde, Arnaud le note « concurremment avec ‘*hasan*’ ou de préférence à ce mot », au Barp, à Hostens, à Saint-Symphorien. Pour désigner le vicaire, nous choisissons *vicari* ou *vecari*, filiations directes du latin ecclésiastique.

Résultat : tantôt le coq, en plus d’être désigné à partir de *gallus*, l’a été à partir de *phasianus* et de *vicarius*. Ce serait, nous explique-t-on, pour éviter la confusion *gallus* / *cattus*. Plaisante façon de pallier une « détresse linguistique », commente Rohlf. Sauf que ni Rohlf ni personne n’explique pourquoi c’est le nom du coq qui a été évincé et non celui du chat.

Or, comment ne pas observer qu’à ce compte, pour éviter la confusion qu’auraient entraînée les évolutions normales de *gallus* et de *cattus*, on aboutit à celle de faisan et de coq, de coq et de vicaire, un même signifiant portant chaque fois deux signifiés ? Or, nous n’avons jamais rencontré cette confusion dans les textes et elle ne s’est sans doute jamais vérifiée, pour la première, dès que dans l’espace rural ont cohabité le coq et le faisan, sans doute après les Croisades. Par conséquent, si nous voulons bien admettre que des chasseurs peu avertis ou malintentionnés aient quelquefois confondu les deux volatiles, il est peu probable que le discours, qui est usage de la langue, ait jamais, en contexte, confondu l’un et l’autre. De même pour le coq et le vicaire.

Pas plus qu’on ne peut confondre un coq et un faisan ou un coq et un vicaire, on ne peut prendre un coq pour un chat, même si les signifiants sont homophones. Commentant ce point, Henri Polge signale que, « pour qu’il y ait recours à un correctif, il faut que l’ambiguïté soit intolérable (...) », car « une homophonie ou, ce qui revient au même, une bisémie ou une polysémie ne sont effectivement gênantes, donc à éliminer ou à pallier, que si le contexte usuel s’y prête. »

Ainsi, on peut conclure ce premier point :

- a) les divers dérivés gascons du latin *gallus* « coq » (*galh*, *galhou*, *guélhou*, *gatch* et le verbe *galhi* « cocher, saillir en parlant du coq »), n’ont jamais été éliminés du vocabulaire gascon : la concurrence de *galh* « coq » et *gat* « chat » est attestée (diachroniquement et synchroniquement) ;
- b) le substitut *faisan*, si substitut il y eut, est tardif et consécutif à l’introduction du faisan en Europe ;
- c) si la confusion entre le faisan et le coq, si jamais confusion il y eut, ne fut sans doute pas dans l’expérience de la chasse ni dans le langage rural ni dans la taxinomie du gibier ou de la volaille : *faisan* en gascon n’est pas du *franchiman*, c’est du gascon tardif, de formation semi-savante ;
- d) que, la généralisation de *hasan* au détriment des dérivés de *gallus*, chez nous, relève plus d’une explication sociolinguistique que d’une

présumée substitution afin d'éviter une collision entre \*gat qui dériverait de *gallus* au sens de coq et gat qui dérive de *cattus* au sens de chat.

Ceci précisé, compte tenu des mentions connotatives recueillies par Palay, Rohlf, Arnaudin et de Foix, il n'est pas exclu que le nom de lieu Gaillou, dans le cas où il procéderait de *gallus*, dénote des significations figurées dérivées de coq : « vieux coq », « espèce de coq », « jeune coq ». Il est, à cet égard, symptomatique que le jeune coq, quelle que soit la façon dont on le désigne, 'galh' chez Palay, 'hasalhot' chez Foix, deux filiations étymologiques distinctes, coïncident avec le cochet de La Fontaine (la fable 'Le cochet, le chat et le souriceau') en ce qu'ils portent les mêmes sèmes de turbulence, de présomption ou de niaiserie.

### 2° Gaillou = gaillard

On remarquera que non loin du registre précédent, Gaillou a signifié un homme gaillard, vaillant, vigoureux, de belle venue, sens attestés chez Palay, Arnaudin et Foix. Seul le contexte, ici encore, permet de trancher. Le mot procéderait alors du latin vulgaire \**galleus* « la force » (Arnaudin et les références FEW de Boisgontier) ou du gallo-roman \**galia* (ibid. et Rey) d'une racine indo-européenne *gal-*. Le français gaillard serait un dérivé (cf. le village landais de Gaillères et l'explication de même type qu'en donne Bénédicte Boyrie-Fénié dans *Dictionnaire toponymique des communes Landes et Bas-Adour*). S'il vient à désigner aussi le coq, par télescopage étymologique, c'est sans doute à la suite d'un transfert métonymique qui laisse place à la formation d'un sobriquet : il est difficile d'opter entre les sens de coq et de gaillard, les deux pouvant se conjuguer dans la même personne, un gaillard faisant le coq.

### 3° Gaillou = nom de personne

Gaillou peut encore désigner un nom de personne, Michel Grosclaude l'inclut parmi les noms de famille gascons. L'origine serait alors le nom romain *Gallius* ou le surnom *Gallus* suivi du suffixe *-onem*. L'état actuel de nos dépouillements de noms de personne ne nous permet pas de préciser si ce nom est propre à Soustons ou d'origine. Nous nous contentons de verser au dossier que la consultation de [geopatronyme.com](http://geopatronyme.com) fait ressortir qu'à la fin du siècle dernier (1891-1915) les graphies Gaillou, nom de personne, se rencontraient dans la région bordelaise et la Bigorre mais pas dans les Landes, Gayou dans plusieurs départements aquitains, principalement en Dordogne, mais une seule fois dans les Landes, Gailhou seulement en Bigorre. Dans ce registre des noms, l'accent sur la première syllabe nous a fait écarter tous les dérivés de Gayoxytoniques (Gayoun, Gayous...).

Conclusion générale :

Après avoir observé, à la suite de Bénédicte Boyrie-Fénié et Jean-Jacques Fénié (*Toponymie des pays occitans*), que les noms de lieux empruntent assez

peu au lexique de la basse-cour, nous pouvons donc privilégier, dans le cas de nos lieux-dits, l'hypothèse d'un nom de personne, le nom de famille et le sobriquet restant en balance.